

GUIMIER enfants - 1er tour

Samedi 20 et dimanche 28 novembre 2021

Adresse

Centre sportif Jules Ladoumègue
39 Route des Petits Ponts
75019 PARIS
Métro : Porte de Pantin, ligne 5
Tramway : Delphine Seyrig, ligne 3b

Répartition des groupes

1er Tour	
samedi, novembre 20, 2021	dimanche, novembre 28, 2021
TAC	NLSA
USMA	ASGB
ABDO	SDUS
LGA	ACB
NANTERRE	BMSA
USOB	ESS
ESV	CSB
COMA	CMA
	ESCXV

Programme

GUIMIER ENFANTS		1er TOUR - SAMEDI 20 ET DIMANCHE 28 NOVEMBRE 2021					
10h30	APPEL DES OFFICIELS						
	VITESSE	Catégorie	DEMI-FOND	Catégorie		CONCOURS	Catégorie
11h00			4*1 TOUR	MoF	11h00	LONGUEUR	BF
			4*1 TOUR	MoM		LONGUEUR	BM
			4*1 TOUR	PF		POIDS	BF/BM
			4*1 TOUR	PM			
12h00	50M	MoF	4*1 TOUR	BF			
	50M	MoM	4*1 TOUR	BM			
					12h30	LONGUEUR	PF
						LONGUEUR	PM
13h00	50M Haies 0,70	BF	500M	MoF		POIDS	PF/PM
	50M Haies 0,76	BM	500M	MoM		PERCHE	P/B
	50M Haies 0,50	PF					
	50M Haies 0,50	PM					
14h00	60M	BF	1KM Marche	PF	14h00	ANNEAU	MoF
	60M	BM	1000M	PM		ANNEAU	MoM
15h00	50M	PF	1KM Marche	BF			
	50M	PM	1000M	BM			
16h00	FIN DES EPREUVES						
Pour les relais les enfants courent dans leur catégorie et leur sexe							
Les minimous ne peuvent pas y participer							
Épreuves autorisées : Le relais, une course vitesse une course anneau et un concours							
Trois essais pour les concours							
Deux essais en cas d'affluence (Après accord des clubs présents)							
Perche : Première hauteur 1m puis de 10 en 10 ,barre à 1m80							
Poids PF/PM/BF 2kg Poids BM 3kg							
MEDECINE BALL (MB) MoF MoM 1Kg							

Réglementation du Guimier : pas plus de trois épreuves (deux épreuves ou une course par exemple).

Protocole sanitaire

Point sur les protocoles sanitaires en particulier pour les épreuves du Guimier au Gymnase Ladoumègue - la Pagode (Paris-75)

Extraits du courrier de la mairie de Paris du 30 septembre 2021:

*La direction du ministère de la Jeunesse et des sports de la mairie de Paris précise que conformément au [Décret n° 2021-699 du 1er juin 2021 prescrivant les mesures générales nécessaires à la gestion de la sortie de crise sanitaire](#) que le passe sanitaire est exigé pour l'accès aux équipements sportifs dont l'accès fait habituellement l'objet d'un contrôle. Ce nouveau décret a pour effet d'imposer aux mineurs âgés d'un moins douze ans et deux mois de bénéficier d'un passe sanitaire valide au même titre que les personnes majeures.
(.../...)*

La lecture des justificatifs (papier ou numérique) sera réalisée au moyen de l'application mobile « TousAntiCovid Vérif » à l'entrée du site par les agents de la ville de Paris. Sans présentation d'un de ces documents l'accès au site sera refusé.

Les clubs devront informer en amont les athlètes et les accompagnants.